

**Séance plénière du CESER Nouvelle-Aquitaine
17 et 18 octobre 2018, Bordeaux**

Difficile de construire un budget quand des incertitudes pèsent sur les compétences régionales !

Le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional Nouvelle-Aquitaine s'est réuni en séance plénière les 17 et 18 octobre 2018. A l'ordre du jour, l'examen des différents avis dont les orientations budgétaires proposées par le Président du Conseil régional pour 2019.

Le contexte national ne facilite pas l'exercice : baisse des ressources (diminution des dotations et système de compensation insuffisant), baisse des dépenses de fonctionnement (encadrées par un contrat financier passé avec l'Etat), incertitudes sur le maintien de certaines compétences régionales, en particulier l'apprentissage que l'Etat veut reprendre en main...

Dans son avis, le CESER exprime des inquiétudes et des regrets, et il estime que les baisses de ressources financières de la Région, auxquelles s'ajoute un nouveau plan d'économies demandées aux collectivités territoriales, sont incompatibles avec l'exercice responsable des compétences dévolues aux Régions. Le CESER rejoint le Conseil régional dans son analyse et regrette que l'Etat ne lui donne pas les moyens d'une fiscalité plus dynamique.

Dans ce contexte budgétaire tendu, le CESER constate la difficulté à « faire région » et le sentiment d'éloignement de certains territoires. L'absence de certaines thématiques clefs comme la fracture numérique, l'intermodalité, ou encore la transcription budgétaire du SRDEII, risque de conforter ce sentiment. L'annonce en faveur de la territorialisation de l'action et de l'organisation de la Région est donc particulièrement importante.

Concernant les priorités régionales affichées pour 2019, le CESER formule des observations, questions et propositions :

- Soutenir et amplifier la dynamique économique et de l'emploi

Au-delà de l'aide aux demandeurs d'emploi prévue dans le cadre de la nouvelle stratégie régionale en matière de formation professionnelle, le CESER propose de prendre également en compte l'accès à une formation qualifiante de premier niveau pour les personnes radiées de Pôle Emploi et tributaires de minima sociaux, en complément de l'action sociale des Conseils départementaux et en s'appuyant sur les structures d'insertion par l'économique.

De façon plus globale, la stratégie régionale en matière de formation aurait mérité un développement plus important et des précisions quant aux actions concrètes prévues.

**CONSEIL
ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL**

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80
Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80
Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77

- Aménager et encourager les dynamiques du grand territoire

Le CESER apprécie particulièrement la nouvelle convention TER qui devrait être signée en 2019 pour renforcer l'offre de trains du quotidien, favoriser le report modal, lutter contre la congestion automobile et la pollution qu'elle engendre. Il reste néanmoins en attente de la traduction concrète de la volonté affichée du Conseil régional « *d'assurer une juste desserte de l'ensemble du territoire* ». Il s'agit en effet de répondre aux besoins de tous les usagers, ceux situés aux pourtours du territoire régional mais aussi ceux qui sont les plus éloignés du maniement des nouvelles technologies.

- Agir en faveur de la transition énergétique et écologique

Le CESER soutient l'impératif affiché par la Région, pour agir face à une situation environnementale, écologique et climatique inquiétante, telle que mise en exergue dans le dernier rapport du GIEC. La montée en puissance des délibérations orientées vers la protection de l'environnement et la transition énergétique atteste de la mobilisation régionale, même si les montants financiers ne suivent pas encore, dans la même proportion cette évolution positive. Cette volonté affichée de « changement de modèle » n'exempte pas des interrogations quant aux cohérences avec certaines priorités et certains choix industriels. Pour le CESER, il faut s'engager plus fortement dans un modèle de soutien basé sur l'éco-socio-conditionnalité et mettre en cohérence les priorités définies et la volonté affichée.

Le CESER sera plus spécifiquement attentif en 2019, à la mise en œuvre de la stratégie sur l'eau, au plan régional de prévention et de gestion des déchets, et à l'amplification annoncée de l'engagement régional pour la transition énergétique.

Pour plus d'informations
contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr

CONSEIL
ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80
Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80
Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77
